

À Chantonnay, le 11 juillet 2022

A l'attention des communes du Pays
de Chantonnay

Service émetteur : Affaires Sociales

Nos références : IM/LB/NB - N° 22/ 550

Affaire suivie par : Noémie BOSSARD

Objet : Réponses palliatives à la pénurie de médecins généralistes

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez tous, le Pays de Chantonnay, comme ses territoires voisins, souffre d'une pénurie de médecins généralistes, ce qui engendre une forte tension de l'offre de soins. Nous nous efforçons de trouver des solutions avec les professionnels de santé pour faire évoluer la problématique.

Les habitants se tournent régulièrement vers les mairies pour faire part de leurs inquiétudes vis-à-vis de la situation. Voici ci-dessous plusieurs solutions dont vous pouvez faire part aux habitants qui vous sollicitent.

1° - Nous invitons les personnes n'ayant pas de médecin traitant et ayant besoin d'une consultation médicale en journée pour un motif aigu (gastro-entérite, grippe, lombalgie...) ne nécessitant pas un déplacement aux urgences, à composer le 116-117, numéro de régulation de médecine générale, mis en place en Vendée pour pallier la pénurie de médecins généralistes et désengorger les urgences.

Le régulateur au téléphone les orientera, selon la situation :

- Vers une consultation médicale dans le Centre de Soins Non Programmé le plus proche de leur domicile ou dans le cabinet d'un médecin généraliste volontaire
- Vers un autre professionnel de santé
- Vers les Urgences

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) sont en cours d'élaboration d'une communication sur le 116 117, qu'ils nous diffuseront dès qu'elle sera prête.

2° - Ils peuvent également se rendre dans l'une des 3 pharmacies du Pays de Chantonay qui proposent la téléconsultation :

- Pharmacie du Centre - 73 Avenue Monseigneur Batiot à Chantonay (sans rendez-vous)
- Pharmacie du Moulinet - 35 Avenue de Lattre de Tassigny à Chantonay (sans rendez-vous)
- Pharmacie Clémenceau (Centre commercial Hyper U) - 45 Avenue Georges Clemenceau à Chantonay (prise de rendez-vous possible sur Doctolib)

3° - Enfin, nous leur conseillons de prendre contact avec leur Caisse d'Assurance Maladie pour faire remonter leurs difficultés à trouver et déclarer un médecin traitant, ou bien saisir directement par courrier le médiateur de la caisse d'Assurance Maladie.

Voici en pièce jointe les 2 documents à remplir (modèle de courrier à faire sur papier libre pour saisir le médiateur et questionnaire à compléter « Difficultés d'accès à un médecin traitant ») et à adresser au médiateur à l'adresse suivante :

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Vendée

Médiateur

61 rue Alain

85931 La Roche-sur-Yon Cedex 9

Le médiateur peut également être saisi par mail à l'adresse suivante :

mediation.cpam-laroche@assurance-maladie.fr

Les personnes qui ont besoin peuvent se faire aider par la Maison France Service, située Espace la Fontaine au 28 ter Rue de la Fontaine 85110 Chantonay (02.51.36.88.87).

Noémie BOSSARD, chargée de projet action sociale, reste disponible pour en échanger davantage avec vous : 06.34.10.19.10 / noemie.bossard@cc-paysdechantonay.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LA PRÉSIDENTE,

Isabelle MOINET